



C/39/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 août 2005

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente neuvième session ordinaire
Genève, 27 octobre 2005

RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 2004

(trente-sixième année)

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres

1. Au 31 décembre 2004, l'Union comptait 58 membres. Les États ci-après sont devenus membres de l'Union en 2004 :

a) Le 30 juin 2004, Singapour a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à l'égard de Singapour le 30 juillet 2004.

b) Le 24 septembre 2004, la Jordanie a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à l'égard de la Jordanie le 24 octobre 2004.

c) Le 14 octobre 2004, l'Ouzbékistan a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à l'égard de l'Ouzbékistan le 14 novembre 2004.

d) Le 9 novembre 2004, l'Azerbaïdjan a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à l'égard de l'Azerbaïdjan le 9 décembre 2004.

2. Le 1^{er} juin 2004, l'Autriche a déposé son instrument d'adhésion à la Convention (Acte de 1991), qui est entrée en vigueur à l'égard de l'Autriche le 1^{er} juillet 2004.

3. Au 31 décembre 2004, les 58 membres de l'Union étaient les suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Ukraine et Uruguay. L'état détaillé des adhésions à l'Union, par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2004, est donné à l'annexe I.

Situation par rapport aux différents actes de la Convention

4. Au 31 décembre 2004, la situation des membres par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) deux États étaient liés par l'Acte de 1961 modifié par l'Acte de 1972 : Belgique et Espagne;

b) l'Acte de 1978 liait 25 États : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, France, Irlande, Italie, Kenya, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Portugal, Slovaquie, Suisse, Trinité-et-Tobago, Ukraine et Uruguay.

c) l'Acte de 1991, acte le plus récent, liait 31 États : Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Hongrie, Israël, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovénie, Suède et Tunisie.

Futurs membres

5. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention".

6. Quatre pays ont déposé une demande au cours de la période considérée :

a) l'Albanie, par lettre datée du 16 février 2004;

b) l'Arménie, par lettre datée du 15 octobre 2003;

c) Maurice, par lettre datée du 23 mars 2004;

d) la Turquie, par lettre datée du 28 juin 2004.

7. À sa vingt et unième session extraordinaire, tenue le 2 avril 2004, le Conseil a examiné la loi de la République d'Arménie sur la protection des obtentions et la loi de la République d'Albanie sur le droit d'obtenteur.

8. En ce qui concerne l'Arménie, le Conseil a décidé

“a) d'aviser le Gouvernement arménien que la loi incorpore en substance, dans ses dispositions principales, l'Acte de 1991 et qu'il peut déposer un instrument d'adhésion à l'Acte de 1991;

“b) d'inviter en outre le Gouvernement arménien à modifier et compléter les textes de sa législation, comme cela est recommandé dans le document C(Extr.)/21/2, de façon à éviter le recours au principe général énoncé dans l'article 2 de la loi.”

9. En ce qui concerne l'Albanie, le Conseil a décidé

“a) d'aviser le Gouvernement albanais que la loi incorpore en substance, dans ses dispositions principales, l'Acte de 1991 et qu'il peut déposer un instrument d'adhésion à l'Acte de 1991;

“b) d'inviter en outre le Gouvernement albanais à modifier et compléter les textes de sa législation, comme cela est recommandé dans le document C(Extr.)/21/4, de façon à éviter le recours au principe général énoncé à l'article 122 de la Constitution.”

10. À sa trente-huitième session ordinaire, tenue le 21 octobre 2004, le Conseil a examiné le projet de loi de la République de Maurice relatif au droit d'obtenteur et la loi de la République de Turquie relative à la protection des droits d'obtenteur.

11. En ce qui concerne Maurice, le Conseil a décidé

“a) de prendre note des renseignements figurant dans le document C/38/13;

“b) de rendre une décision positive sur la conformité du projet de loi de la République de Maurice relatif au droit d'obtenteur avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, conformément à l'article 34.3) de cet acte, ce qui permettra à la République de Maurice de déposer son instrument d'adhésion dès lors que le projet de loi aura été promulgué et sera entré en vigueur;

“c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement mauricien de cette décision.”

12. En ce qui concerne la Turquie, le Conseil a décidé

“a) de prendre note des renseignements figurant dans le document C/38/14;

“b) de rendre une décision positive sur la conformité de la loi n° 5042 de la République de Turquie avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales, conformément à l'article 34.3) de cet acte, ce qui permet à la République de Turquie de déposer son instrument d'adhésion;

“c) d'autoriser le secrétaire général à informer le Gouvernement turc de cette décision.”

13. En décembre 2004, la Communauté européenne et l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), ainsi que les 18 États ci-après, avaient entamé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV : Albanie, Arménie, Costa Rica, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Honduras, Inde, Islande, Kazakhstan, Maroc, Maurice, Serbie-et-Monténégro, Tadjikistan, Turquie, Venezuela, Viet Nam et Zimbabwe. L'OAPI et ses États membres seront en mesure d'adhérer à l'Acte de 1991 lorsque l'annexe X de l'Accord de Bangui révisé entrera en vigueur. Par lettre en date du 21 décembre 2004, le directeur général de l'OAPI a informé le Bureau de l'Union que le Conseil d'administration de l'OAPI a décidé, à sa quarante-quatrième session tenue les 3 et 4 décembre 2004, que l'annexe X de l'Accord de Bangui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

14. Le Conseil a tenu sa vingt et unième session extraordinaire le 2 avril 2004, sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique).

15. Le Conseil a élu à l'unanimité M. Krieno Fikkert (Pays-Bas) vice-président du Comité administratif et juridique (CAJ) pour la durée du mandat restant à courir, c'est-à-dire du 2 avril 2004 jusqu'à la trente-huitième session ordinaire du Conseil, le 21 octobre 2004, à la suite de la démission de M. Doug Waterhouse (Australie), qui a été élu vice-président du Conseil de l'UPOV le 23 octobre 2003.

16. Le Conseil a aussi élu à l'unanimité M. Luis Salaiques (Espagne) président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) pour la durée du mandat restant à courir, c'est-à-dire du 2 avril 2004 jusqu'à la trente-neuvième session ordinaire du Conseil en octobre 2005, à la suite de la démission de M. Carlos Gómez Etchebarne (Uruguay), président du TWA.

17. Le Conseil a examiné la loi de la République d'Arménie sur la protection des obtentions et la loi de la République d'Albanie sur le droit d'obtenteur pour se prononcer sur leur conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

18. Le Conseil a fait siens les résultats de la soixante-septième session du Comité consultatif en ce qui concerne

- l'accès aux documents de l'UPOV figurant dans la rubrique "Documents des réunions" du site Web de l'UPOV;
- la procédure de publication des documents de réunion sur le site Web de l'UPOV;
- le transfert de l'information figurant dans les deux collections UPOV intitulées "Textes et documents importants" et "Lois et traités sur la protection des obtentions végétales" vers le site Web de l'UPOV où elle sera disponible gratuitement;
- la procédure d'attribution de mots de passe aux différentes sections du site Web de l'UPOV.

19. Le Conseil a tenu sa trente-huitième session ordinaire le 21 octobre 2004, également sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías. Y ont participé des représentants de 46 membres de l'Union et des observateurs de 11 États¹ et de 11 organisations intergouvernementales².

20. À cette session, le Conseil a pris les principales décisions suivantes :

a) Il a examiné la conformité du projet de loi de la République de Maurice relatif au droit d'obtenteur et de la loi de la République de Turquie relative à la protection des droits d'obtenteur avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

b) Il a approuvé le rapport du secrétaire général sur les activités de l'Union en 2003 et a pris note des activités menées pendant les neuf premiers mois de 2004.

c) Il a approuvé les comptes de l'exercice financier 2002-2003 et a pris note du rapport du vérificateur des comptes pour l'exercice biennal 2002-2003.

d) Il a pris note de la création d'un groupe consultatif sur les questions financières à long terme, qui présentera les résultats de ses travaux en octobre 2005.

e) Il a pris note de la signature d'un mémorandum d'accord avec l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) le 21 octobre 2004. Ce mémorandum d'accord porte sur la coopération dans la mise au point et la maintenance d'une base de données de l'UPOV sur les variétés végétales fondée sur le Web et de la base de données centralisée de l'OCVV sur les dénominations variétales.

f) Il a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la quarante et unième session ordinaire du Conseil, en 2007 :

i) M. Krieno Fikkert (Pays-Bas), président du CAJ;

ii) Mme Carmen Gianni (Argentine), vice-présidente du CAJ;

iii) Mme Julia Borys (Pologne), présidente du TC; et

iv) Mme Françoise Blouet (France), vice-présidente du TC.

g) Il a pris note des documents et rapports verbaux sur la situation dans les domaines législatif, administratif et technique en ce qui concerne la protection des variétés végétales, tels que présentés par des membres et des observateurs.

h) Il a approuvé le calendrier des réunions en 2005.

¹ Albanie, Arabie saoudite, Égypte, Irak, Malaisie, Maurice, Oman, Pérou, Serbie-et-Monténégro, Thaïlande et Turquie.

² Association des obtenteurs horticoles européens (AOHE), Association européenne de semences (*European Seed Association* (ASE)), Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), Comité des instituts nationaux d'agents de brevets (CNIPA), Communauté européenne, Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Fédération internationale des semences (ISF), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Organisation mondiale du commerce (OMC).

Comité consultatif

21. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-septième session le 2 avril 2004, sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías (Mexique). Il a procédé à l'examen préliminaire de la loi de la République d'Arménie sur la protection des obtentions et de la loi de la République d'Albanie sur le droit d'obtenteur. Il a pris note d'un premier rapport sur les travaux d'un groupe consultatif sur les questions financières à long terme de l'Union. Il a fait siennes les propositions sur l'accès aux documents de l'UPOV. Il a pris note d'un rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Il a examiné les faits nouveaux intervenus en ce qui concerne la biodiversité et les ressources phylogénétiques ainsi que l'examen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

22. Le Comité consultatif a tenu sa soixante-huitième session le 20 octobre 2004, également sous la présidence de Mlle Enriqueta Molina Macías. Il a procédé à l'examen préliminaire du projet de loi de la République de Maurice relatif au droit d'obtenteur et de la loi de la République de Turquie relative à la protection des droits d'obtenteur. Sur la base des travaux d'un groupe consultatif, il a examiné les questions financières à long terme de l'Union. Il a poursuivi l'examen préliminaire de la conformité de la loi sur la protection des variétés végétales et les droits d'obtenteur de l'Inde avec l'Acte de 1978 de la Convention UPOV, compte tenu des informations supplémentaires fournies par le Gouvernement indien. Il a pris note d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'étude sur l'incidence des droits d'obtenteur, et a chargé le Bureau de l'Union de mettre en œuvre le programme sur la mise au point et l'exécution d'un cours d'enseignement à distance. Il a examiné les faits nouveaux intervenus en ce qui concerne la biodiversité et les ressources phylogénétiques ainsi que l'examen de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les ADPIC. Compte tenu de l'avis selon lequel le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la Convention UPOV devraient être complémentaires, il est convenu de proposer des mesures appropriées de coopération auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il a chargé le Bureau de l'Union d'établir un document sur le statut d'observateur auprès d'organes de l'UPOV et sur le statut d'observateur de l'UPOV auprès d'autres organisations.

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

23. Le CAJ a tenu ses quarante-neuvième et cinquantième sessions le 1^{er} avril 2004 et les 18 et 19 octobre 2004, respectivement. Le TC a tenu sa quarantième session du 29 au 31 mars 2004. Le lecteur est renvoyé aux documents C/38/9, C/39/9 et C/38/10, respectivement. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa trente-huitième session à Séoul du 7 au 11 juin 2004. Un atelier sur le traitement des données a eu lieu à Beijing du 9 au 11 juin 2004. Le Groupe de travail technique sur l'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa vingt-deuxième session à Tsukuba (Japon), du 14 au 17 juin 2004. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa trente-troisième session à Poznań (Pologne), du 28 juin au 2 juillet 2004. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa trente-septième session à Hanovre (Allemagne), du 12 au 16 juillet 2004. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa trente-cinquième session à Marquardt, près de Potsdam (Allemagne), du 19 au 23 juillet 2004. Toutes les sessions des groupes de travail techniques ont été précédées la veille d'un atelier préparatoire. Le Groupe

de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) ne s'est pas réuni en 2004.

III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS ET ÉCHANGES IMPORTANTS

24. Le 12 janvier 2004, le Bureau de l'Union a examiné, lors d'un entretien téléphonique avec M. Justin J. Rakotoarisaona, secrétaire général de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), les aspects organisationnels et financiers d'un séminaire de l'UPOV, qui devait se tenir dans le cadre de la conférence annuelle 2004 de l'AFSTA à Hammamet (Tunisie) le 23 mars 2004.

25. Le 13 janvier, le Bureau a défini d'un commun accord avec M. François Burgaud du Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), à Paris, le financement de la troisième phase du programme de renforcement des capacités pour la protection des obtentions végétales dans le cadre de l'Accord de Bangui révisé, qui est mis en œuvre conjointement par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), l'UPOV et le Gouvernement français. En outre, les aspects organisationnels et financiers de la tenue du séminaire UPOV à Hammamet ont été approuvés par M. Burgaud.

26. Le 30 janvier, le Bureau s'est entretenu par téléphone avec M. Anthioumane N'Diaye, directeur général de l'OAPI, sise à Yaoundé, de la représentation de l'OAPI au séminaire de l'UPOV qui devait se tenir à Hammamet (voir le paragraphe 17 ci-dessus) et d'un projet d'assistance technique et financière aux fins de la mise en œuvre du système OAPI de protection des obtentions végétales.

27. Du 9 au 16 février, le Bureau a participé à la septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP-7), qui s'est tenue à Kuala Lumpur. Il a fait des déclarations sur l'accès et le partage des avantages au cours d'une session plénière tenue le 10 février et de la séance du 11 février du Groupe de travail II. En marge de la cérémonie d'ouverture, le Bureau s'est entretenu avec M. Hamdallah Zedan, secrétaire exécutif de la CDB, et avec M. Klaus Töpfer, directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

28. Le 11 février, au centre du commerce international Putra de Kuala Lumpur, le Bureau a tenu une réunion d'information sur la protection des obtentions végétales à laquelle environ 70 délégués de la septième réunion de la Conférence des Parties à la CDB ont participé.

29. Le 12 février, le Bureau a envoyé des informations au Costa Rica sur les dispositions de l'article 15.2) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

30. Le 12 février a eu lieu un séminaire national sur la protection des nouvelles obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, organisé par l'UPOV en coopération avec le Ministère de l'agriculture de la Malaisie et avec l'assistance financière du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du Japon. Environ 80 experts du Ministère de l'agriculture, de l'Institut malaisien de recherche-développement agricole, d'universités et du secteur de la sélection végétale ont participé. Le Ministère de l'agriculture a présenté de manière succincte le projet (non publié) de loi sur la protection des nouvelles obtentions végétales. Les possibilités de coopération technique en vue de la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales en Malaisie ont été étudiées.

31. Le 13 février, le Bureau s'est rendu au siège du Réseau international sur les fruits tropicaux (TFNet), situé à Serdang (Malaisie). TFNet est un réseau mondial indépendant et autofinancé, créé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et qui compte des États et des institutions parmi ses membres. Le Bureau s'est entretenu avec M. Khairuddin Md. Tahir, directeur général, et avec des cadres de TFNet. Il est convenu que des experts du TFNet participeront à l'élaboration des principes directeurs d'examen de l'UPOV pour les espèces fruitières tropicales dans le cadre des travaux du TWF.

32. Du 16 au 20 février a eu lieu à Hanoi la cinquième réunion technique régionale asiatique sur la protection des variétés végétales, organisée par le Bureau en coopération avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam et avec l'assistance financière du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du Japon. Dix-neuf experts de 14 pays invités et une trentaine d'experts du pays hôte y ont participé. L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et le TFNet étaient aussi représentés. Huit experts de pays membres de l'UPOV (Allemagne, Japon, Pays-Bas et République de Corée) ont participé en qualité de conférenciers. L'objectif de cette réunion était d'aider à la mise en œuvre d'un examen efficace des obtentions végétales aux niveaux national et régional, de promouvoir la coopération régionale aux fins de l'examen DHS et de contribuer à la révision ou à l'élaboration de principes directeurs d'examen.

33. Le 17 février, le Bureau a examiné, à Hanoi, avec M. Do Hun Thien, directeur général adjoint du Département de l'agriculture, et avec son personnel les dispositions qui, dans le projet de loi vietnamienne sur les semences, avaient trait à la protection des obtentions végétales. L'objectif était de fournir des informations en vue d'une harmonisation du système de protection des obtentions végétales du Viet Nam avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

34. Les 23 et 24 février a eu lieu à Bangkok un atelier de formation sur la protection des obtentions végétales, organisé par le Bureau en coopération avec l'IRRI et avec l'assistance financière du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du Japon. Une quarantaine de personnes en provenance de pays faisant partie du Réseau international pour l'évaluation génétique du riz (INGER), lequel est géré par l'IRRI, et des experts de l'IRRI étaient présents. Deux représentants de pays membres de l'UPOV (Japon et République de Corée) ont présenté des exposés. En conclusion, un vif intérêt a été exprimé pour la coopération avec l'UPOV aux fins de l'établissement de listes régionales de variétés données à titre d'exemples pour les principes directeurs d'examen de l'UPOV pour le riz et d'un éventuel examen des descripteurs de riz de l'IRRI.

35. Le 11 mars, le Bureau a participé à la réunion du groupe de travail des Caraïbes chargé de la définition des priorités dans le cadre du projet de coopération pour le développement, organisée par l'OMPI en vue de la mise en œuvre de l'accord de coopération conclu entre l'OMPI et les gouvernements des pays des Caraïbes. Au cours de cette réunion, le groupe de travail a été informé qu'une activité dans cette région a été inscrite au programme de travail de l'UPOV pour 2004.

36. Le 19 mars, le Bureau a participé à une session du comité chargé de la protection des obtentions végétales de l'Association allemande pour la propriété industrielle et le droit d'auteur (GRUR), qui a eu lieu au siège de l'Office européen des brevets à Munich (Allemagne).

37. Le 23 mars s'est tenu à Hammamet un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, organisé par le Bureau en coopération avec l'AFSTA, le GNIS et le Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques de la Tunisie. Cent cinquante participants environ y ont assisté, la plupart d'entre eux ayant été délégués au congrès annuel de 2004 de l'AFSTA.

38. Le 24 mars, le Bureau a participé au congrès annuel de 2004 de l'AFSTA, qui s'est tenu à Hammamet.

39. Le 8 avril, le Bureau s'est entretenu avec des représentants de l'Académie mondiale de l'OMPI de la création et du fonctionnement d'un programme d'enseignement à distance sur la protection des obtentions végétales.

40. Le 23 avril, le Bureau a reçu la visite de Mme Jiang Zehui, chef de file de l'Administration publique des forêts de la Chine et présidente de l'Académie chinoise des forêts, et du groupe qui l'accompagnait. Les échanges de vues ont porté sur la situation de la protection des obtentions végétales et les activités impliquant la Chine et le Bureau de l'Union en 2004 et en 2005.

41. Le 28 avril, le Bureau a reçu la visite de M. Nelson Velasco, président de l'Institut équatorien de la propriété intellectuelle (*Instituto Ecuatoriano de la Propiedad Intelectual*). Des questions portant sur la coopération régionale dans le domaine de la protection des obtentions végétales entre pays de la communauté andine ont été examinées.

42. Le 29 avril, Mme Maureen Crane-Scott, directrice de l'Office des sociétés et de la propriété intellectuelle de la Barbade, s'est rendue au Bureau. Les possibilités d'organisation d'un atelier sur la protection des obtentions végétales, qui se tiendrait à la Barbade ultérieurement en 2004, ont été étudiées.

43. Le 5 mai, le Bureau a présenté un exposé lors d'un atelier sur l'obtention d'avantages dans le secteur de la sélection végétale, qui était organisé par la Société britannique des obtenteurs et avait lieu à Norwich (Royaume-Uni).

44. Le 5 mai, le Bureau a reçu la visite de Mme Régine Gazaro (OAPI). Les points de détail d'un programme sur le renforcement des capacités ont été examinés, programme qui nécessite la formation d'experts de l'OAPI en France sur les questions d'examen de la distinction, d'homogénéité et de stabilité des obtentions végétales. Les échanges de vues avec Mme Gazaro se sont poursuivis le 12 mai.

45. Le 5 mai, le Bureau a présenté un exposé sur le droit d'obtenteur et les petites et moyennes entreprises (PME) lors du programme spécial de l'OMPI et de l'Association mondiale des petites et moyennes entreprises (WASME) sur les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle, organisé à l'intention des chefs d'entreprises, des économistes, des banquiers, des avocats et des comptables, qui était organisé par l'OMPI et la WASME et qui s'est tenu à Genève.

46. Les 13 et 14 mai, le Bureau a eu une réunion à l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI), à Rome. Il s'est dégagé un large consensus sur l'utilisation des ressources phylogénétiques, et des domaines de coopération ont été définis.

47. Le 18 mai, le Bureau a eu, à Angers (France), une réunion avec l'OCVV, à laquelle un expert de l'OMPI a aussi participé. Les échanges de vues ont porté sur des questions techniques découlant de la coordination d'une base de données de l'UPOV sur les variétés végétales fondée sur le Web et de la base de données centralisée de l'OCVV sur les dénominations variétales.

48. Du 23 au 26 mai, le Bureau a participé au Congrès mondial sur les semences de 2004 organisé par la Fédération internationale des semences (ISF), qui s'est tenu à Berlin. Lors d'une session du comité des obtenteurs de l'ISF, le Bureau a fait rapport sur les derniers faits nouveaux intervenus dans le domaine de la protection des obtentions végétales. Avec quelque 1400 participants, le congrès de 2004 a été une fois encore l'événement le plus important de l'industrie mondiale des semences. Il a été souligné à plusieurs reprises qu'une protection des obtentions végétales efficace est d'une importance capitale aux fins d'activités de création variétale de longue durée.

49. Les 27 et 28 mai, le Bureau a participé à un séminaire international sur la protection de la propriété intellectuelle et l'accès aux ressources phytogénétiques, qui était organisé par l'ISF et avait lieu à Berlin. Environ 200 participants y ont assisté. Le séminaire a permis de souligner l'importance de la Convention UPOV, qui permet de protéger efficacement les nouvelles variétés tout en assurant un libre accès aux ressources phytogénétiques, sous la forme de variétés protégées, à des fins de création variétale.

50. Le 4 juin, un fonctionnaire de l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle a consulté le Bureau sur certaines dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Cette consultation, qui portait sur les modifications à apporter à la législation suisse sur la protection des obtentions végétales en vue de son harmonisation avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, s'est poursuivie le 7 juin.

51. Le 4 juin, M. Vladimir Derbenskiy, ancien consultant auprès du Bureau, s'est mis en rapport avec le Bureau, pour le compte de la Commission d'État de la Fédération de Russie pour la sélection, l'examen et la protection des obtentions végétales, afin que soit examinée la question des activités communes dans la Communauté des États indépendants (pays de la CEI).

52. Le 4 juin, le Bureau a donné une conférence lors d'un séminaire intermédiaire interrégional sur la propriété industrielle, qui était organisé par l'Académie mondiale de l'OMPI et qui a eu lieu au siège de l'OMPI/UPOV. Une soixantaine de hauts fonctionnaires de pays en développement y ont participé.

53. Le 5 juin a eu lieu à Séoul un atelier technique sur l'examen des nouvelles obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, qui était organisé par le Bureau. Environ 80 participants nationaux y ont assisté. Des experts de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni y ont participé en qualité de conférenciers. L'atelier, qui a eu lieu en même temps que la trente-huitième session du TVW de l'UPOV, a été ouvert et présidé par M. Lee Byung-Muk, directeur de la Division de la protection des obtentions végétales de l'Office national de la gestion des semences (NSMO) de la République de Corée.

54. Le 8 juin, le Bureau a informé des administrateurs de l'OMPI des faits nouveaux récents intervenus dans le domaine de la protection des obtentions végétales.

55. Du 9 au 11 juin s'est tenu à Beijing un atelier sur la gestion des données, organisé par le Bureau en coopération avec l'Administration publique des forêts, le Ministère de l'agriculture et l'Office d'État de la propriété intellectuelle de la Chine et avec l'assistance financière du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches du Japon. Environ 35 experts de la Chine, du Kenya, de la Mongolie, de Singapour et du Viet Nam y ont participé. Des conférenciers de l'Allemagne, du Danemark, du Japon et du Royaume-Uni ont présenté des exposés. L'atelier comprenait une formation pratique en informatique, qui a eu lieu à l'Académie chinoise de l'agriculture.

56. Dans la soirée du 10 juin, le Bureau s'est rendu à une réception à Prangins (Suisse) afin de célébrer le Fonds mondial pour la diversité.

57. Le 11 juin, sur l'invitation du Gouvernement chinois, le Bureau a participé à une cérémonie de célébration du cinquième anniversaire de l'adhésion de la Chine à la Convention UPOV. Au cours de cette cérémonie, qui a eu lieu dans la Grande Salle du Peuple à Beijing, un certain nombre de scientifiques et d'obteneurs chinois se sont vus remettre un prix pour leurs remarquables résultats.

58. Les 12 et 13 juin, le Bureau a organisé à Beijing un Atelier sur les avantages de la coopération régionale et de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, en collaboration avec l'Office d'État des forêts, le Ministère de l'agriculture et l'Office d'État de la propriété intellectuelle de la Chine, et avec l'aide financière du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche. Environ 80 participants originaires de Chine, parmi lesquels des fonctionnaires des offices de protection des obtentions végétales (agriculture et forêt), d'autres fonctionnaires du gouvernement d'État et des gouvernements locaux, des obteneurs, des entreprises semencières, ainsi que trois experts originaires du Viet Nam, deux de Singapour, trois de la République de Corée et un de Mongolie étaient présents. Neuf orateurs étrangers originaires du Japon, des Pays-Bas, de la République de Corée, de la Fédération de Russie, de l'OCVV, de l'ISF ainsi que de la Communauté internationale des obteneurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) ont présenté des exposés. Mme Jiang Zehui, membre exécutif de la Direction de l'administration publique des forêts de la Chine, a accueilli les participants et a décrit les progrès réalisés récemment dans la protection des obtentions végétales. M. Zhang Baowen, vice-ministre de l'agriculture, a évoqué l'incidence de la protection des obtentions végétales sur le développement de l'agriculture. M. Li Yuguang, commissaire adjoint de l'Office d'État de la propriété intellectuelle (SIPO), a déclaré que la protection des obtentions végétales constituait un élément essentiel de la politique de la Chine en matière de la protection de la propriété intellectuelle. L'atelier a permis à la Chine de franchir une étape importante dans sa réflexion en vue de l'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

59. Dans la soirée du 13 juin, à Beijing, le personnel du Bureau a visité, avec les participants à l'Atelier sur les avantages de la coopération régionale et de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, le tout nouveau siège du Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR), une organisation intergouvernementale créée en 1997, où Mme Jiang Zehui a donné un dîner.

60. Le 18 juin, au siège de l'OMPI/UPOV, le Bureau a participé à une session d'information organisée par l'OMPI pour le professeur Suleiman, conseiller du président du Soudan, sur des questions relatives à l'OMC, au cours de laquelle ont été dispensés des conseils sur la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales, dans l'optique de la mise en conformité du Soudan avec l'Accord sur les ADPIC.

61. Le 21 juin, le Bureau a fait des exposés dans le cadre du Cours sur la protection des obtentions végétales organisé au Centre pour les ressources génétiques (CGN) à Wageningen (Pays-Bas).
62. Le 2 juillet, le Bureau a indiqué à la mission permanente de la République d'Azerbaïdjan quelles étaient les mesures à prendre pour mener à bien la procédure d'adhésion du pays à la Convention UPOV.
63. Le 5 juillet, au siège de l'OMC, à Genève, le Bureau a fait un exposé lors d'un colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants du droit de la propriété intellectuelle. Vingt enseignants originaires de pays en développement étaient présents.
64. Du 12 au 14 juillet, à Asunción, le Bureau a participé au dix-neuvième Séminaire panaméricain sur les semences, organisé par la Fédération latino-américaine des semences (FELAS). Environ 500 personnes originaires de l'industrie des semences, d'institutions gouvernementales, ainsi que des scientifiques y ont participé. Le Bureau a fait un exposé sur la protection des variétés végétales dans la région en mettant particulièrement l'accent sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Il a joué le rôle modérateur lors d'une session sur "La situation des plantes, des ressources phylogénétiques et de l'amélioration des plantes en matière de propriété intellectuelle".
65. Le 13 juillet, en marge du dix-neuvième Séminaire panaméricain sur les semences, le Bureau a assisté à une réunion sur une éventuelle méthode commune de perception des redevances, organisée par un représentant de l'Université d'État de l'Iowa, à laquelle ont participé des fonctionnaires ainsi que des représentants de l'industrie des semences d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Chili, du Paraguay et d'Uruguay.
66. Le 13 juillet, en marge du dix-neuvième Séminaire panaméricain sur les semences, le Bureau a tenu une réunion avec Mme Myriam Segovia, vice-ministre du commerce, Mme Astrid Weiler Gustafson, directrice générale de la propriété intellectuelle au Ministère du commerce du Paraguay, ainsi que M. Roque Leguizamón Messina et Mme Estela Ojeda, tous deux du Ministère de l'agriculture du Paraguay. Des questions relatives à la protection des obtentions végétales en relation avec les inventions biotechnologiques, les ressources phylogénétiques et les savoirs traditionnels ont été examinées et expliquées.
67. Le 15 juillet, en marge du dix-neuvième Séminaire panaméricain sur les semences, le Bureau a participé à un atelier sur la situation des offices nationaux de la semence, auquel ont participé des fonctionnaires d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Chili, de Colombie, du Paraguay et d'Uruguay. Les principales questions abordées ont été celles de la portée du privilège de l'agriculteur et de l'application des droits d'obtenteur. Le Bureau a expliqué les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV concernant ces questions.
68. Les 19 et 20 juillet, à Montevideo, le Bureau a fait un exposé lors d'un séminaire sur les droits de propriété intellectuelle sur les obtentions végétales organisé par l'Union européenne et l'Uruguay. Ce séminaire a réuni une centaine de personnes originaires de l'industrie des semences, d'associations d'agriculteurs, ainsi que les fonctionnaires, scientifiques et avocats spécialistes des questions de propriété intellectuelle. Le Bureau a fait trois présentations sur la Convention UPOV en général, le privilège de l'agriculteur ainsi que sur les tendances actuelles de la protection des obtentions végétales.

69. Le 22 juillet, à Santiago, le Bureau a participé au “Premier séminaire sur la propriété intellectuelle sur les végétaux”, organisé par le Ministère de l’agriculture en collaboration avec l’Association nationale des producteurs de semences et l’Association des fruits frais du Chili. Environ 140 personnes originaires de l’industrie des semences, d’associations d’agriculteurs, ainsi que des fonctionnaires de différents ministères, des scientifiques et des avocats spécialistes des questions de propriété intellectuelle y ont participé. Le Bureau a fait une présentation sur le fonctionnement efficace de la protection des obtentions végétales, en s’appuyant notamment sur les dispositions de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV.
70. Le 22 juillet, le Bureau a reçu la visite de M. Katsuhiko Saka, premier secrétaire de la mission permanente du Japon à Genève. Des questions liées à la protection des obtentions végétales dans la région Asie et Pacifique et à l’UPOV en général ont été abordées.
71. Le 23 juillet, le Bureau a reçu la visite de M. Edgar Krieger, nouveau secrétaire exécutif de la CIOPORA. Les possibilités d’une plus grande coopération ont été examinées.
72. Le 9 août, le Bureau a eu des consultations avec M. Hüseyin Ergani, deuxième secrétaire de la mission permanente de la Turquie à Genève, au sujet de la loi turque relative à la protection des obtentions végétales, qui doit être examinée par le Conseil de l’UPOV à sa trente-huitième session, en octobre 2004.
73. Le 10 août, le Bureau a rencontré des fonctionnaires de l’OMPI afin d’examiner l’avancement d’une brochure d’information de l’UPOV.
74. Le 11 août, le bureau a examiné avec M. Walid Obeidat, premier secrétaire de la mission permanente de la Jordanie à Genève, la procédure d’adhésion à la Convention UPOV.
75. Le 20 août, à Lausanne (Suisse), le Bureau a fait une présentation lors de la trente-cinquième convention annuelle de Fleuroselect.
76. Le 1^{er} septembre, à Gent (Belgique), le Bureau a fait une présentation lors du Congrès annuel de l’Association internationale des producteurs de l’agriculture (AIPH).
77. Le 6 septembre, au siège de l’UPOV, le Bureau a organisé une séance d’information pour un groupe de fonctionnaires de la République de Corée faisant un voyage d’étude auprès de différentes institutions européennes. La réunion s’est poursuivie le 8 septembre, avec la participation de représentants de l’ISF.
78. Le 6 septembre, le Bureau a reçu la visite de Mlle Loreen Walker, directrice exécutive de l’Office de la propriété intellectuelle de la Jamaïque. L’utilité d’une loi sur les droits d’obtenteur de variétés végétales en Jamaïque ainsi que le séminaire organisé en novembre 2004 ont été discutés dans ce cadre.
79. Du 7 au 9 septembre, à Tokyo, le Bureau a fait une série d’exposés lors d’une session de formation de 11 semaines sur la “Protection des droits d’obtenteurs”, organisée par l’Agence japonaise de coopération internationale (JICA), en collaboration avec le Ministère de l’agriculture, des forêts et de la pêche du Japon et l’UPOV. Onze experts originaires de 10 pays ont participé à cette formation.
80. Le 10 septembre, à Tokyo, le Bureau a organisé une séance d’information à l’attention d’une vingtaine de représentants de l’Association japonaise du commerce de semences

(JASTA) en préparation du Congrès Asian Seed 2004, organisé par l'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA).

81. Le 10 septembre, à Tokyo, le Bureau a fait un exposé lors d'un atelier intitulé "Évolution récente de la protection des obtentions végétales et utilisation des ressources génétiques", organisé par la Société d'innovation technique dans l'agriculture, la forêt et les pêches (STAFF). Environ 120 fonctionnaires et représentants de l'industrie des semences ont participé à cet atelier.

82. Du 12 au 15 septembre, à Séoul, le Bureau a participé à Asian Seed 2004, le congrès annuel de l'APSA. Environ 500 délégués étaient présents. Le Bureau a participé à une session préparatoire sur les droits de propriété intellectuelle, qui s'est déroulée le 12 septembre, ainsi qu'à la session du Comité permanent sur les droits de propriété intellectuelle. Le Bureau a décrit l'évolution récente de la protection des variétés végétales, notamment dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le comité a convenu qu'un atelier sur la protection des variétés végétales se tiendrait à Shanghai (Chine), dans le cadre de Asian Seed 2005 et l'UPOV a été invitée à participer à son organisation. Le 14 septembre, lors de la session consacrée à la présentation des rapports techniques, le Bureau a fait une présentation intitulée "Questions relatives à la protection des obtentions végétales; nouvelles perspectives". Le Bureau a animé un stand qui a eu un grand succès. Tout au long du congrès, on a souvent évoqué la nécessité d'une protection efficace des droits d'obtenteurs et l'UPOV a été fréquemment citée. M. Huh Sang-man, ministre de l'agriculture et des forêts de la République de Corée, a notamment souligné à plusieurs reprises, dans son discours inaugural, l'importance de l'UPOV.

83. Le 17 septembre, à Kuala Lumpur, le Bureau a eu une réunion avec Mme Dato Khamsiah, directrice générale adjointe I du Département de l'agriculture au Ministère de l'agriculture de Malaisie ainsi qu'avec des membres de son équipe. La loi de 2004 sur la protection des obtentions végétales ainsi que des questions liées à l'adhésion à la Convention de l'UPOV ont été examinées.

84. Du 20 au 22 septembre, à Serdang (Malaisie), le Bureau a fait un exposé lors d'un cours de formation national sur la protection des obtentions végétales, organisé par le Ministère de l'agriculture de Malaisie en collaboration avec l'UPOV, avec l'assistance financière du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon. Une cinquantaine de fonctionnaires, scientifiques et obtenteurs y ont participé.

85. Le 21 septembre, le Bureau a reçu la visite de Mme Dawn Williams et de M. John Passino, du Ministère de l'agriculture des États-Unis d'Amérique et de M. Henry Schmick, du Bureau des questions agricoles à la Mission des États-Unis auprès de l'OMC à Genève. Le Bureau a expliqué la position de l'UPOV sur la protection des obtentions végétales au regard de l'Accord sur les ADPIC, de la CBD et du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ITPGRFA). Les visiteurs ont également évoqué le Protocole de Carthagène sur la biosécurité.

86. Le 23 septembre, au siège de l'OMPI/UPOV, le Bureau a organisé une séance d'information pour M. Sharofidin Nazhmudinov, directeur du Centre national des brevets et de l'information (NCPI) et son premier directeur adjoint, M. Guennadi Koupai (Tadjikistan). M. Nazhmudinov a exprimé l'intention de favoriser l'accession du Tadjikistan à la

Convention de l'UPOV, étant donné que le Conseil de l'UPOV a déjà donné un avis positif sur la conformité de la législation tadjike en matière de protection des obtentions végétales.

87. Le 27 septembre, le Bureau a organisé, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et de l'industrie alimentaire de la République de Moldova, un atelier national sur la protection des obtentions végétales à Kichinev. Une quarantaine de personnes y ont participé.

88. Le 28 septembre, le Bureau a organisé à Bucarest, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural ainsi qu'avec l'Office d'État des inventions et des marques (OSIM), un atelier national sur la protection des obtentions végétales. Cet atelier a été suivi par une soixantaine de participants.

89. Le 29 septembre, le Bureau a reçu la visite de M. Danny Montano, ministre des affaires juridiques de Trinité-et-Tobago et de Mme Mazina Kadir, contrôleur à l'Office de la propriété intellectuelle, originaire du même pays. Une rapide présentation de l'UPOV et du système de droits d'obtenteur a été faite, qui a été suivie par un débat sur les activités de sensibilisation pouvant être menées sur les avantages qu'il y a pour les obtenteurs à protéger leurs obtentions à Trinité-et-Tobago et à l'étranger.

90. Le 29 septembre, au siège de l'OMPI/UPOV, le Bureau a participé à une visioconférence organisée par l'Académie mondiale de l'OMPI et l'Université de Turin (Italie) dans le cadre d'une maîtrise en droit de la propriété intellectuelle.

91. Le 30 septembre, à Sofia, le Bureau a organisé, en collaboration avec le Ministère de l'agriculture et des forêts de Bulgarie, un atelier national sur la protection des obtentions végétales, auquel ont participé environ 120 personnes.

92. Du 4 au 7 octobre, le Bureau a participé à la première réunion du Groupe d'experts de la FAO sur les termes de l'Accord type relatif au transfert de matériel dans le cadre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Bureau a été prié d'expliquer l'exception en faveur de l'obtenteur qui figure dans différents actes de la Convention de l'UPOV.

93. Le 11 octobre, le Bureau a reçu la visite de M. Dirk H. Kranen, nouveau conseiller financier à la mission permanente de la République fédérale d'Allemagne.

94. Le 14 octobre, à Paris, le Bureau a participé à une audition au Sénat français dans le cadre de la transposition en droit français de la Directive n° 98/44 de la Communauté européenne sur la protection des inventions biotechnologiques.

95. Le 21 octobre, le secrétaire général de l'UPOV et le président de l'OCVV ont signé un mémorandum d'accord portant sur la mise au point et la maintenance d'une base de données de l'UPOV sur les variétés végétales fondée sur le Web et de la base de données centralisée de l'OCVV sur les dénominations variétales.

96. Le 22 octobre, le Bureau a organisé une séance d'information avec M. Evans Sikinyi (Kenya), président, et M. Arnd van Wijk (Pays-Bas), conseiller du Groupe de travail sur l'incidence des droits d'obtenteur pour organiser la suite des travaux de l'étude.

97. Le 25 octobre, le Bureau, en collaboration avec l'OAPI et le *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)* d'Eschborn (Allemagne), a entrepris une estimation de coût pour un projet d'assistance dans la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales sous les auspices de l'OAPI. Le calcul des coûts a été intégré dans une proposition qui a été par la suite soumise par l'OAPI à la Commission européenne afin d'obtenir un financement.

98. Du 1^{er} au 5 novembre, à Genève, le Bureau a représenté l'UPOV en qualité d'observateur lors d'une session du Comité intergouvernemental de l'OMPI sur les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore.

99. Les 1^{er} et 2 novembre, à Prague, le Bureau a participé à une session du Comité de l'ISF sur la propriété intellectuelle.

100. Le 3 novembre, au siège de l'UPOV, le Bureau a tenu des consultations avec M. Clive Stannard, fonctionnaire principal chargé de liaison de la FAO, sur les faits nouveaux en lien avec le Traité international de la FAO sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

101. Les 8 et 9 novembre, le Bureau a organisé à Bridgetown (Barbade), en collaboration avec l'Office des sociétés et de la propriété intellectuelle (CAIPO) de la Barbade, un séminaire national sur la protection des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV. Ce séminaire a rassemblé environ 30 scientifiques, avocats et fonctionnaires. Un représentant de Trinité-et-Tobago ainsi que le représentant de l'OCVV ont présenté des exposés.

102. Le 10 novembre, le Bureau a examiné des éléments du projet de mise en œuvre de la protection des obtentions végétales sous les auspices de l'OAPI avec M. Jacques Gennatas, de la Commission de la Communauté européenne (Bruxelles), et M. Joël Guiard, Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES), La Minière (France).

103. Les 10 et 11 novembre, le Bureau a assisté à la dixième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture qui s'est tenue à Rome (Italie).

104. Les 11 et 12 novembre, le Bureau a organisé à Kingston (Jamaïque), en collaboration avec le Ministère de la science et de la technologie et l'Office jamaïcain de la propriété intellectuelle (JIPO), un séminaire régional sur la protection des obtentions végétales dans le cadre de la Convention UPOV, auquel ont participé environ 30 scientifiques, avocats et fonctionnaires. Des exposés ont été présentés par un représentant de Trinité-et-Tobago ainsi que par le président de l'OCVV.

105. Le 16 novembre, le Bureau a reçu la visite de M. Dominique Nyandwi, directeur général de l'industrie, et de M. Charles Ntagwarara, magistrat, du Burundi. Au cours de cette visite, on a évoqué les activités que l'UPOV prévoyait de mener dans la région en 2006, auxquelles des experts du Burundi pourraient participer.

106. Les 17 et 18 novembre, le Bureau a participé à Angers (France) à une session du conseil administratif de l'OCVV.

107. Le 23 novembre, le Bureau a examiné, avec M. López de Haro y Wood, du Ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, la possibilité d'organiser conjointement un cours de formation sur la protection des obtentions végétales pour les pays d'Amérique latine, qui se tiendrait dans la deuxième moitié de l'année 2005.

108. Les 30 novembre et 1^{er} décembre, le Bureau a assisté à une réunion de l'OCVV à Angers (France) avec les bureaux d'examen de l'OCVV, afin d'aborder des questions techniques liées à l'organisation de l'examen de distinction, homogénéité et stabilité (DHS).

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

109. En ce qui concerne les relations avec les États et les organisations, une grande partie des activités du Bureau a consisté en des services de conseil et d'assistance concernant la législation sur la protection des obtentions végétales et la procédure d'adhésion à la convention pour les membres potentiels de l'Union ou des membres de l'Union ayant l'intention d'adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Le Bureau a présenté des observations écrites ou orales, effectué des visites auprès des administrations nationales ou reçu des représentants des États concernés afin de donner les avis nécessaires. Dans cette perspective, le Bureau a eu des contacts avec les pays suivants : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Burundi, Cambodge, Chili, Colombie, Communauté européenne, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, France, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Lituanie, Malaisie, Maurice, Ouzbékistan, Serbie-et-Monténégro, Singapour, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Turquie et Viet Nam ainsi qu'avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI).

110. Le Bureau a rencontré des représentants d'organisations internationales intergouvernementales en vue de coordonner des activités ou d'expliquer la position de l'UPOV dans d'autres instances. Le débat en cours sur la diversité biologique, les ressources phytogénétiques et les savoirs traditionnels a particulièrement retenu l'attention. Le Bureau a participé à l'examen de ces questions avec le secrétariat de la CDB, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO (CGRAA), l'OAPI, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI et le Conseil de l'Accord sur les ADPIC (Conseil des ADPIC). Le Bureau a entretenu des rapports étroits avec l'OCVV, les centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et avec l'IRRI, avec l'IPGRI, avec le Centre international de recherche agricole dans les régions sèches (ICARDA), ainsi qu'avec l'OCDE et l'Association internationale d'essais de semences (ISTA).

111. Le Bureau a fourni des explications sur les dispositions de la Convention à des membres de l'Union et à des particuliers.

112. Le Bureau a rencontré régulièrement des associations professionnelles afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional. Ont eu lieu en particulier des réunions avec l'ISF et la CIOPORA, et avec l'AFSTA, l'APSA, l'ESA et la FELAS.

V. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'UPOV EN 2004

113. Les résultats obtenus par l'UPOV en 2004 dans le cadre des travaux du Conseil, de ses organes subsidiaires et du Bureau, sont résumés dans l'annexe II du présent document. L'annexe III contient un récapitulatif des missions entreprises par le personnel du Bureau.

VI. PUBLICATIONS

114. Le Bureau a publié :

- a) deux numéros de *Plant Variety Protection*, gazette et newsletter de l'UPOV;
- b) des éditions mises à jour, pour chaque événement touchant à la composition de l'Union, du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe;
- c) six mises à jour sur CD-ROM de la base de données centrale de l'UPOV intitulée "base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales".

115. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION

(31 décembre 2004)

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 ^{er} février 1989 20 décembre 1999	- - 1 ^{er} mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 ^{er} juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 ^{er} juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre 2004
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -

¹ *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Acte de 1961")

Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

² de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

C/39/2
Annexe I, page 2

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Bolivie	- - - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Bésil	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 -	- - 4 mars 1991 -
Chili	- - - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Croatie	- - - -	- - - 1 ^{er} août 2001	- - - 1 ^{er} septembre 2001
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998
Équateur	- - - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - -	18 mai 1980 18 mai 1980 - -

C/39/2
Annexe I, page 3

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 -	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 -
Hongrie	- - -	- - 16 mars 1983 1 ^{er} décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 ^{er} janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 -	- - 8 novembre 1981 -
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 ^{er} juin 1977 1 ^{er} juin 1977 28 avril 1986 -	1 ^{er} juillet 1977 1 ^{er} juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004

C/39/2
Annexe I, page 4

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 -	- - 13 mai 1999 -
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lituanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -
Nicaragua	- - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -

C/39/2
Annexe I, page 5

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003-	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002
République de Moldova	- - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
République tchèque ³	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - 1 ^{er} janvier 1993 24 novembre 2002
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 ^{er} juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie ³	- - - -	- - - -	- - 1 ^{er} janvier 1993 -

³ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/39/2
Annexe I, page 6

État	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 ^{er} décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 ^{er} janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 -	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 -
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 -	- - 3 novembre 1995 -
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -

Total : 58 membres

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

TABLEAU DES RÉSULTATS

(sur la base des informations fournies dans le programme
et budget pour 2004-2005 – document C/37/4)

**Sous-programme UV.2 : Amélioration des services fournis aux membres de l'Union /
Mise en place d'un système efficace de protection des obtentions végétales**

Dans les domaines juridique, administratif et technique, l'Union a établi et adopté un nombre considérable de documents de base qui renforcent la compréhension et la mise en œuvre des dispositions de la convention d'une manière efficace et harmonisée sur le plan international, ce qui contribue à améliorer la qualité de la protection et à réduire son coût au niveau national ou régional.

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Maintenir et améliorer la qualité de la protection assurée par le système de l'UPOV. ◆ Jeter et développer les bases juridiques et techniques de la coopération internationale en fonction d'une conception harmonisée de la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la convention.
--------------------	--

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
<p><i>1. Plus grande harmonisation au niveau international de la mise en œuvre de la Convention UPOV</i></p>	<p><i>1. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de directives administratives et juridiques concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets de recommandations relatives aux renseignements, aux documents et au matériel fournis aux fins de l'examen (document CAJ/50/2) élaborés en vue de leur examen par le CAJ • Projets de recommandations visant à garantir l'indépendance des centres d'examen DHS qui mènent des activités d'amélioration des plantes ou qui sont associés à de telles activités (document CAJ/49/3) • Projet de notes explicatives concernant l'article 15.1)i) et l'article 15.2) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV : actes accomplis dans un cadre privé à des fins non commerciales et dispositions relatives aux semences de ferme (document CAJ/50/3) • Techniques moléculaires (document CAJ/50/4) • Classification normalisée des genres et espèces pour l'amélioration du fonctionnement des bases de données : 5600 codes UPOV ont été créés et approuvés par le TC ou les groupes de travail techniques • Signature d'un mémorandum d'accord avec l'OCVV portant sur la mise au point et la maintenance d'une base de données de l'UPOV sur les variétés végétales fondée sur le Web et de la base de données centralisée de l'OCVV sur les dénominations variétales • Création de la base de données GENIE contenant : <ul style="list-style-type: none"> – 5600 codes UPOV / 15 500 noms botaniques et noms communs – état de la protection par genre/espèce dans le cadre de l'UPOV (sur la base du document C/38/6) – renseignements sur la coopération en matière d'examen (sur la base du document C/38/5) – expérience en matière d'examen DHS (sur la base du document TC/40/4) – classes de dénominations variétales (sur la base du document UPOV/INF/12 Rev.)

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
<p>2. Plus grande harmonisation au niveau international des particularités techniques applicables à l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés</p>	<p>2. Proposition au Conseil de l'UPOV ou à ses comités ou adoption par ces instances de principes directeurs techniques pour la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" adopté par le TC • Élaboration en cours des projets de documents TGP suivants au sein des groupes de travail techniques : <ul style="list-style-type: none"> – TGP/4 "Constitution et gestion des collections de variétés" – TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen" – TGP/8 "Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS" – TGP/9 "Examen de la distinction" – TGP/10 "Examen de l'homogénéité" – TGP/12 "Caractères spéciaux" – TGP/13 "Conseils pour les nouveaux types et espèces" – TGP/14 "Glossaire des termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV" • 19 principes directeurs d'examen ont été adoptés par le TC, dont : <ul style="list-style-type: none"> – 7 nouveaux principes directeurs d'examen – 12 révisions de principes directeurs d'examen existants TWA (3), TWF (2), TWO (5), TWV (9) <p>rédacteurs provenant de 10 pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Afrique : ZA (1) – Amériques : CA (1), MX (1) – Asie/Pacifique : JP (2) – Europe : DE (1), ES (1), FR (2), GB (3), HU (1), NL (6) <ul style="list-style-type: none"> • 42 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont <ul style="list-style-type: none"> – 19 nouveaux principes directeurs d'examen – 23 révisions de principes directeurs d'examen existants TWA (10,5), TWF (10,5), TWO (12,5), TWV (8,5) <p>rédacteurs provenant de 16 pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Afrique : ZA (1,5) – Amériques : AR (1), BR (3,5), MX (4,5), UY (1) – Asie/Pacifique : AU (3), JP (1), KR (2), NZ (0,5) – Europe : DE (3,5), ES (1,5), FR (4), GB (5), NL (5), UA (1) <ul style="list-style-type: none"> • 269 experts représentant 30 membres de l'Union (membres), 2 États ou services observateurs (obs) et 3 organisations observatrices (orgs) ont participé aux groupes de travail techniques : <p>TWA (Pologne) : 26 membres (62 part.) / 2 obs (5 part.) / 1 org (2 part.) TWC (Japon) : 11 membres (20 part.) TWF (Allemagne) : 20 membres (33 part.) / 1 obs (1 part.) / 1 org (1 part.) TWO (Allemagne) : 16 membres (30 part.) / 1 obs (2 part.) / 2 orgs (2 part.) TWV (Rép. de Corée) : 12 membres (107 part.) / 1 obs (2 part.) / 1 org (2 part.)</p>

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
(2. suite)	<ul style="list-style-type: none"> • 73 experts représentant 19 membres / 1 obs / 1 org ont participé aux ateliers préparatoires : TWA : 14 membres (42 part.) / 1 obs (2 part.) / 1 org (2 part.) TWC : 4 membres (5 part.) TWF : 4 membres (6 part.) / 1 org (1 part.) TWO : 6 membres (10 part.) TWV : 3 membres (6 part.) • 38 experts représentant 4 membres de l'Union et 2 États observateurs ont participé à l'atelier sur le traitement des données tenu à Beijing (Chine) et organisé conjointement avec le TWC. • 80 experts de la République de Corée ont participé à un atelier national organisé conjointement avec le TWV.
3. Détermination du rôle de la publication des descriptions variétales	<p>3. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci d'une politique relative à la publication des descriptions variétales</p> <p>Projet d'examen de la publication des descriptions variétales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le WG-PVD est convenu que, à ce stade, il n'existe pas d'obstacle administratif, juridique ou financier à la réalisation des études types et qu'aucune question administrative, juridique ou financière ne doit être examinée d'urgence • Résultats préliminaires des études types présentés aux groupes de travail techniques compétents
4. Plus grande harmonisation au niveau international en ce qui concerne les dénominations variétales	<p>4. Proposition au Conseil de l'UPOV ou adoption par celui-ci de principes directeurs de l'UPOV actualisés en ce qui concerne les dénominations variétales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et publication de la base de données UPOV-ROM (bimensuelle) • Élaboration de propositions pour améliorer l'efficacité de la base de données sur les variétés végétales (document TC/40/6-CAJ/49/4) • Création de codes UPOV à utiliser dans la base de données UPOV-ROM • Deux sessions du Groupe de travail ad hoc sur les dénominations variétales (WG-VD). Élaboration de propositions de révision de la recommandation UPOV n° 9 et de la liste des classes aux fins des dénominations variétales

Sous-programme UV.3 : Extension du champ d'application de la protection des obtentions végétales

L'Union a aidé l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et un certain nombre d'États dans la mise en œuvre de la protection des obtentions végétales fondée sur la Convention UPOV. Elle a également fourni des conseils aux gouvernements, principalement de pays en développement et de pays en transition vers l'économie de marché, pour l'adoption de la législation correspondante.

Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Aider les gouvernements à mettre en place un système efficace de protection des obtentions végétales. ◆ Aider les gouvernements, en particulier ceux des pays en développement et des pays en transition vers l'économie de marché, à élaborer et à adopter une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
--------------------	---

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
<p><i>1. Adoption par un nombre croissant d'États et d'organisations intergouvernementales d'une base juridique pour la protection des obtentions végétales, conformément au système de l'UPOV</i></p>	<p><i>1.1 Nouveaux membres :</i> Singapour, Jordanie, Ouzbékistan, Azerbaïdjan</p> <p><i>1.2 Adhésion à l'Acte de 1991 :</i> Autriche</p> <p><i>1.3 Lancement de la procédure d'adhésion en sollicitant l'avis du Conseil sur la conformité de la législation requis par les pays suivants :</i> Albanie, Arménie, Maurice, Turquie.</p> <p><i>1.4 Commentaires sur la législation et la réglementation (y compris la procédure d'adhésion)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 commentaires : Albanie, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Cambodge, Chili, Colombie, Communauté européenne, Émirats arabes unis, France, Inde, Iraq, Irlande, Islande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Lituanie, Maurice, Ouzbékistan, Iran (République islamique d'), Serbie-et-Monténégro, Singapour, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Viet Nam <p><i>1.5. Commentaires sur la législation et la réglementation qui ont été pris en considération par les États et des organisations intergouvernementales (y compris les avis sur la procédure d'adhésion)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Albanie, Azerbaïdjan, Communauté européenne, France, Irlande, Islande, Jordanie, Lituanie, Maurice, Ouzbékistan, Singapour, Suisse, Turquie, Viet Nam
<p><i>2. Mise en œuvre de la protection des obtentions végétales</i></p>	<p><i>2.1 Proposition au Conseil ou adoption par celui -ci du principe de la fourniture d'une formation et d'une assistance, par exemple au moyen de l'enseignement à distance</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En octobre 2004, le Comité consultatif a pris note du programme de travail pour l'élaboration d'un programme d'enseignement à distance de l'UPOV (document CC/68/5) • Projets de modules 1 à 4 élaborés et examinés avec l'Académie mondiale de l'OMPI, calendrier pour les modules 5 à 11 établi. • Lancement du projet de l'Union européenne sur le financement de la mise en œuvre de l'annexe X de l'Accord de Bangui révisé (OAPI)

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
<p>3. Expansion géographique du système de l'UPOV</p>	<p>3.1 Nombre d'activités de formation lancées ou mises en œuvre</p> <p>Activités de formation lancées par l'Office et mises en œuvre par les membres de l'Union :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation d'examineurs DHS de l'OAPI en France <p>Activités de formation organisées par l'UPOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séminaire régional à Hammamet (Tunisie) • Atelier sur le traitement des données à Beijing (Chine) • Séance d'information à l'intention des délégués à la septième session de la conférence des parties (COP-7) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Kuala Lumpur (Malaisie) • Séminaire national à Kuala Lumpur (Malaisie) • Séance d'information à l'intention du Réseau international sur les fruits tropicaux (TFNet) à Serdang (Malaisie) • Cinquième réunion technique régionale pour l'Asie à Hanoi (Viet Nam) • Atelier UPOV-IRRI/INGER à Bangkok (Thaïlande) • Atelier technique sur l'examen des obtentions végétales à Séoul (République de Corée) • Séance d'information à l'intention d'experts de l'OMPI à Genève (Suisse) • Atelier sur les avantages de la coopération régionale et de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV à Beijing (Chine) • Séance d'information à l'intention de fonctionnaires nationaux de la Chine à Genève (Suisse) • Séance d'information à l'intention de fonctionnaires nationaux de la République de Corée à Genève (Suisse) • Séance d'information à l'intention d'experts de l'examen DHS à Kuala Lumpur (Malaisie) • Séance d'information à l'intention des délégués à la dixième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture à Rome (Italie) • Séance d'information à l'intention de fonctionnaires du Tadjikistan sur les procédures d'adhésion à la Convention UPOV à Genève (Suisse) • Séminaire national à Chisinau (République de Moldova) • Séminaire national à Bucarest (Roumanie) • Séminaire national à Sofia (Bulgarie) • Séminaire national à Kingston (Jamaïque) • Séminaire national à Bridgetown (Barbade) <p>Présentation d'exposés de l'UPOV :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commission de la protection des obtentions végétales de l'Association allemande pour la propriété industrielle et le droit d'auteur (GRUR) à Munich (Allemagne) • Atelier de la Société britannique des obtenteurs sur l'évaluation dans l'industrie de la sélection végétale à Norwich (Royaume-Uni) • Programme spécial OMPI/Association mondiale des petites et moyennes entreprises (WASME) sur les droits de propriété intellectuelle à Genève (Suisse) • Séminaire interrégional intermédiaire de l'OMPI sur la propriété intellectuelle à Genève (Suisse) • Cours de formation sur la protection des obtentions végétales au Centre des ressources génétiques de Wageningen (Pays-Bas) • Cours sur la protection des droits d'obteneur de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à Tokyo (Japon) • Séance d'information à l'intention de l'Association japonaise du commerce de semences (JASTA) à Tokyo (Japon)

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur l'évolution récente de la protection des obtentions végétales et l'utilisation des ressources génétiques de la Société d'innovation technique dans l'agriculture, la foresterie et les pêches (STAFF) à Tokyo (Japon) • Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants du droit de la propriété intellectuelle à Genève (Suisse) • XIX^e séminaire panaméricain sur les semences de la Fédération latino-américaine des semences (FELAS) à Asunción (Paraguay) • Atelier sur les questions intéressant les services semenciers nationaux en rapport avec le XIX^e séminaire panaméricain sur les semences organisé par la FELAS • Séminaire sur les droits de propriété intellectuelle sur les obtentions végétales organisé par l'Union européenne et l'Uruguay à Montevideo (Uruguay) • Premier séminaire sur la propriété intellectuelle sur les végétaux à Santiago (Chili) • Visioconférence pour la maîtrise en propriété intellectuelle organisée par l'Académie mondiale de l'OMPI et l'Université de Turin
<p>4. Renforcement de la coopération internationale et spécialisation dans la protection des obtentions végétales</p>	<p>4.1 <i>Nombre d'accords bilatéraux et régionaux sur la protection des obtentions végétales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les accords de coopération en matière d'essai des variétés portent à présent sur quelque 475 genres ou espèces (voir le document C/38/5) <p>4.2 <i>Publication d'informations sur l'expérience acquise en matière d'examen DHS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignement technique concret/principes directeurs d'examen nationaux portant sur quelques 1250 genres ou espèces (voir le document TC/40/4)
<p>5. Mesures d'encouragement pour le développement de l'agriculture et de l'ensemble de l'économie des États et organisations intergouvernementales concernés</p>	<p>5.1 <i>Nombre de titres octroyés</i></p> <p>8459 titres délivrés par les membres de l'Union en 2003 (les chiffres pour 2004 seront disponibles en octobre 2005)</p> <p>5.2 <i>Nombre de titres en vigueur</i></p> <p>61 436 titres en vigueur auprès des membres de l'Union à la fin de 2003 (les chiffres pour 2004 seront disponibles en octobre 2005)</p> <p>Une protection a été accordée à des variétés de quelque 3000 genres ou espèces différentes.</p> <p>5.3 <i>Étude sur l'incidence des droits d'obtenteur</i></p> <p>Le groupe de travail a progressé dans l'élaboration du projet d'étude (voir le document CC/68/4)</p>

Sous-programme UV.4 : Relations extérieures

L'UPOV est mieux connue du public. Des organisations intergouvernementales, telles que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), le Conseil des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB), le Comité du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), ont invité l'UPOV à contribuer à leurs travaux. Des associations professionnelles internationales ont intensifié leurs contacts avec l'UPOV. Il a été question de l'UPOV dans des arrangements internationaux bilatéraux sur le commerce. Le rôle et les activités de l'UPOV sont désormais mieux compris. Le site Web amélioré de l'Union a suscité un intérêt croissant.

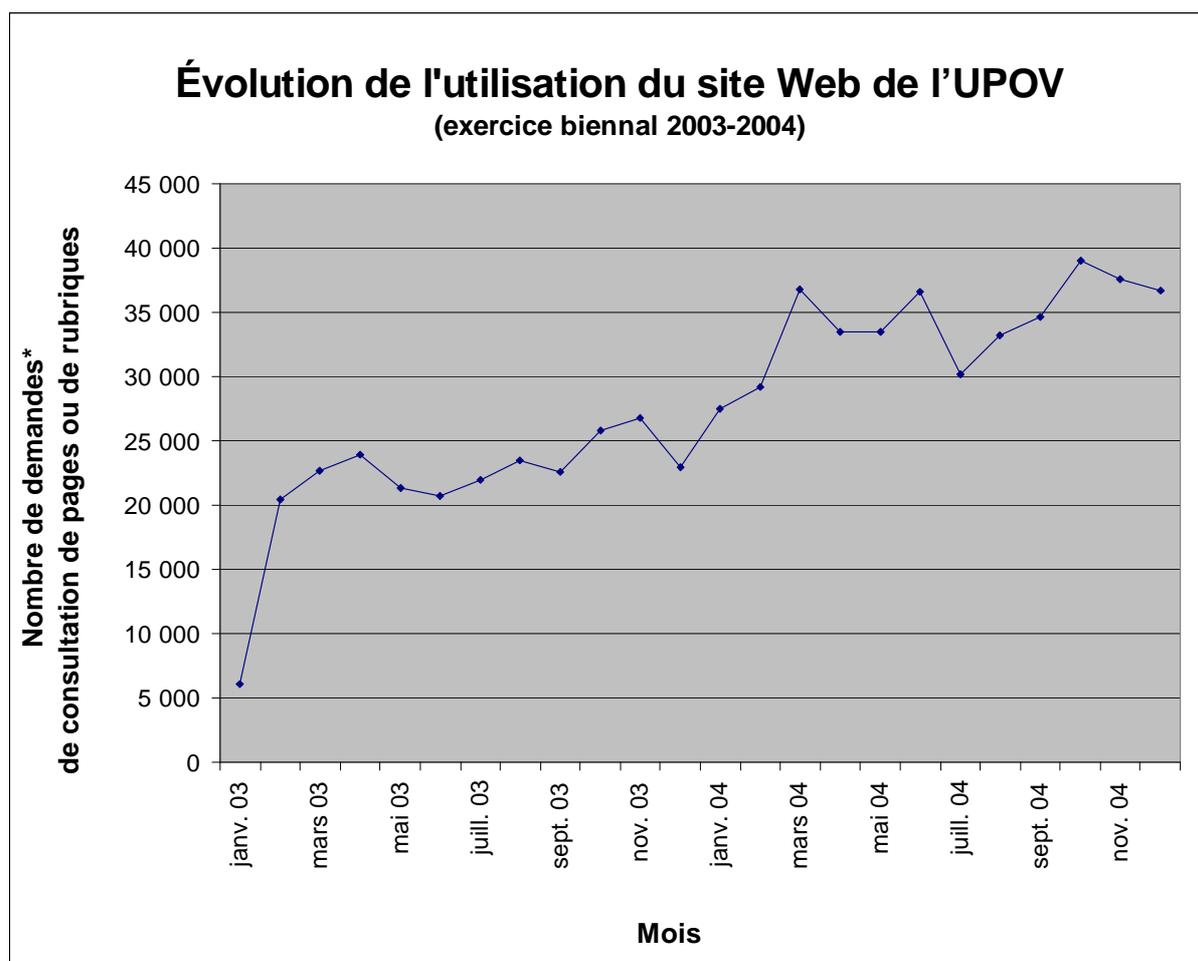
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mieux faire connaître l'UPOV et renforcer son influence. ◆ Conserver l'attractivité du système de l'UPOV. ◆ Mieux faire comprendre le rôle de l'UPOV et ses activités. ◆ Valoriser l'image de marque de l'UPOV.
--------------------	--

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
<p><i>1. Reconnaissance par les organisations intéressées de l'importance du système de l'UPOV</i></p>	<p><i>Nombre d'occasions où l'UPOV est invitée à participer à des réunions d'organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales ou à y présenter des exposés.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • OMC (Conseil des ADPIC), CDB/COP-7, OMPI (Comité intergouvernemental), FAO (Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture), OCDE, Communauté européenne (OCVV), Association internationale d'essais de semences (ISTA), Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), Service consultatif central (CAS), Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI), Institut international de recherche sur le riz (IRRI), Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), Réseau sur les fruits tropicaux (TFNet), Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR), Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), • Invitations émanant d'associations professionnelles <ul style="list-style-type: none"> Association Asie-Pacifique pour les semences (APSA) European Seed Association (ESA) Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH) Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA) Fédération internationale des semences (ISF) Association africaine du commerce des semences (AFSTA) British Society of Plant Breeders (BSPB) Fleuroselect

Résultats escomptés	Résultats obtenus : indicateurs d'exécution
<p>2. <i>Meilleure compréhension des principes fondamentaux de la Convention UPOV par le grand public</i></p>	<p>2.1 <i>Nombre de communications reçues</i></p> <ul style="list-style-type: none">• 20 communications par jour ouvrable (lettres, courriers électroniques) <p>2.2 <i>Nombre de mentions du système UPOV</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Six communiqués de presse en 2004• Deux numéros de la gazette et bulletin UPOV sur la protection des obtentions végétales en 2004• Six livraisons de la base de données UPOV-ROM sur les variétés végétales• Moteurs de recherche : Google : 65 900 (25 000 en 2003) Yahoo! : 48 600 (16 800 en 2003) <p>2.3 <i>Nombre de consultations du site Web de l'UPOV</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Le nombre moyen de consultations du site Web de l'UPOV s'élève à 34 023 par mois (21 655 en 2003) (voir l'appendice pour plus de précisions)

[L'appendice suit]

APPENDICE À L'ANNEXE II



* Exemple : Site Web de l'UPOV en libre accès → Documents de réunion → Conseil → Session C/38 → Projet d'ordre du jour révisé (F) = 5 demandes

[L'annexe III suit]

ANNEXEIII

RÉCAPITULATIF DES MISSIONS EN 2004

Mission	Lieu/Mois/	Fonctionnaire
Septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB)	Février 2004 Kuala Lumpur	Jördens, Tabata
Rencontre avec des fonctionnaires	Kuala Lumpur	Jördens, Tabata
Cinquième réunion technique régionale pour l'Asie	Hanoi	Jördens, Button, Tabata
Atelier UPOV-INGER sur la protection des droits d'obtenteur	Bangkok	Button, Tabata
Comité d'experts de la protection des variétés végétales, organisé par le <i>Deutsche Vereinigung für gewerblichen Rechtsschutz und Urheberrecht</i>	Mars 2004 OEB Munich (Allemagne)	Jördens
Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales	Mars 2004 Hammamet (Tunisie)	Jördens
Quatrième congrès annuel de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA)	Hammamet	Jördens
Atelier sur l'évaluation dans l'industrie de la sélection végétale, organisé par la Société britannique des obtenteurs	Mai 2004 Norwich (Royaume-Uni)	Button
Réunion avec des membres du personnel de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI)	Mai 2004 Rome	Jördens, Button
Réunion à l'OCVV au sujet de questions techniques liées au développement de bases de données	Mai 2004 Angers (France)	Button, Carl Phillips (OMPI), Besse
Congrès mondial sur les semences de 2004 de l'ISF	Mai 2004 Berlin	Jördens
Séminaire international de la FIS sur la protection de la propriété intellectuelle et l'accès aux ressources phytogénétiques	Berlin	Jördens, Button
Atelier sur le traitement des données	Juin 2004 Beijing	Lavignolle
Atelier préparatoire du TWC	Tsukuba (Japon)	Lavignolle
Groupe de travail technique sur l'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)	Tsukuba	Lavignolle
Atelier technique sur la protection des obtentions végétales	Juin 2004 Beijing	Jördens, Tabata

Mission	Lieu/Mois/	Fonctionnaire
Atelier préparatoire du TWV	Séoul	Tabata
Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV)	Séoul	Tabata
Atelier sur les avantages de la coopération régionale	Séoul	Tabata
Cours de formation sur la protection des obtentions végétales au Centre des ressources génétiques hollandais	Juin 2004 Wageningen (Pays-Bas)	Button
Atelier préparatoire du TWA	Juin/juillet 2004 Poznań (Pologne)	Button, Lavignolle
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)	Poznań	
Atelier préparatoire du TWO	Juillet 2004 Hanovre (Allemagne)	Button
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)	Hanovre	Button
Atelier préparatoire du TWF	Juillet 2004 Marquardt (Potsdam) (Allemagne)	Button
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)	Marquardt	Button
XIX ^e Séminaire panaméricain sur les semences	Juillet 2004 Asunción	Lavignolle
Atelier régional sur les droits d'obtenteur	Asunción	Lavignolle
Atelier sur les droits d'obtenteur	Montevideo	Lavignolle
Séminaire sur les droits d'obtenteur	Santiago	Lavignolle
35 ^e Convention annuelle de Fleuroselect	Août 2004 Lausanne (Suisse)	Button
Congrès de l'Association internationale des producteurs de l'horticulteur (AIPH)	Septembre 2004 Gent (Belgique)	Button
Cours de formation sur la protection des obtentions végétales de la JICA	Septembre 2004 Tokyo	Tabata
Réunion de la JASTA / Atelier STAFF	Tokyo	Tabata
Asian Seed 2004 de l'Association des semenciers d'Asie et du Pacifique (APSA)	Séoul	Jördens, Tabata
Réunion d'experts DHS	Kuala Lumpur	Tabata
Cours national de formation sur la protection des obtentions végétales	Kuala Lumpur	Tabata
Séminaires nationaux	Septembre 2004 Kichinev	Jördens
	Bucarest	Jördens
	Sofia	Jördens

Mission	Lieu/Mois/	Fonctionnaire
Groupe d'experts sur des modalités de l'accord type relatif au transfert de matériel	Octobre 2004 Bruxelles	Jördens
Audition au Sénat sur la transposition de la directive n° 98-44 sur la protection des inventions biotechnologiques	Octobre 2004 Paris	Jördens
Réunion d'automne de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS)	Novembre 2004 Prague	Jördens, Button
Séminaire national sur la protection des obtentions végétales	Novembre 2004 Bridgetown	Lavignolle
Séminaire régional sur la protection des obtentions végétales	Kingston	Lavignolle
Dixième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Novembre 2004 Rome	Tabata
Deuxième réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	Rome	Tabata
Conseil administratif de l'OCVV	Novembre 2004 Angers (France)	Jördens
Réunion de l'OCVV avec des représentants de ses bureaux d'examen	Novembre/Décembre 2004 Angers	Button

[Fin de l'annexe III et du document]